

Direction Secteur Développement Urbain
Libertés publiques et pouvoirs de police

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Ville de Givors
ARRÊTÉ MUNICIPAL
N°AR2024_555

OBJET : AUTORISATION DE TRAVAUX D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - MAXI ZOO FRANCE

Le maire de Givors,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le décret n°95-260 du 8 mars 1995 relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2020-09-30-003 du 30 septembre 2020 portant renouvellement de la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2020-09-30-002 du 30 septembre 2020 portant renouvellement de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,

Vu la demande d'autorisation de travaux n° AT 069 091 24 00014 déposée le 12 juillet 2024 par SAS MAXI ZOO FRANCE représentée par monsieur Xavier Arnould et relatif à l'établissement MAXI ZOO, sis rue de la Paix, Givors 2 Vallées, 69700 Givors,

Considérant l'avis réputé tacite favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité en date du 10 septembre 2024,

Considérant que le service départemental d'incendie et de secours du Rhône n'assure plus les missions non obligatoires relatives à la consultation des dossiers d'habitation, des établissements recevant du public du 2ème groupe sans locaux à sommeil, à la délivrance des certificats de conformité pour ces mêmes dossiers, depuis le 1er septembre 2002,

ARRÊTE

Article 1er : La demande d'autorisation de travaux n° AT 069 091 24 00014 déposée le 12 juillet 2024 par SAS MAXI ZOO FRANCE représentée par monsieur Xavier Arnould, est autorisée pour des travaux d'aménagement dans l'établissement dénommé MAXI ZOO, classé de type M de la 5ème catégorie, sis rue de la Paix, Givors 2 Vallées 69700 Givors.

Article 2 : Cette autorisation ne dispense pas les propriétaires et exploitants de leurs obligations vis-à-vis des dispositions des règlements de sécurité et d'accessibilité.

Les prescriptions types émises par le Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours relatives aux Etablissements Recevant du Public de 5ème catégorie sans locaux à sommeil devront également être respectées.

Article 3 : Une fois les travaux réalisés, l'exploitant devra informer monsieur le Maire de l'achèvement des travaux. Le cas échéant, il fera établir les différents rapports de vérification et attestations prévus par des dispositions des règlements de sécurité et d'accessibilité.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant. Une ampliation sera transmise à Monsieur le préfet du Rhône.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Cedex 03, ou déposé sur le site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Nota Bene : Lorsque les travaux auront été réalisés et que l'établissement sera conforme, il appartiendra à son responsable de signifier à l'administration l'achèvement des actions prévues dans son AD'AP. Pour ce faire, il lui est conseillé d'avoir recours à l'outil en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/attestation-achevement-erp>.

Nota Bene : Un registre public d'accessibilité doit par ailleurs être ouvert et mis à disposition du public. Pour en savoir plus : <https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-urbanisme-construction-logement/Accessibilite-des-Etablissements-Recevant-du-Public-ERP/Le-registre-public-d-accessibilite>.

Le 8 octobre 2024,

Mohamed BOUDJELLABA,
Le maire

Envoyé en Préfecture le :

Affiché ou notifié le :

**Direction départementale
des territoires**

COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ
sous commission départementale d'accessibilité (SCDA)
dossiers dont l'avis de la SCDA est réputé favorable
à la date du mardi 10 septembre 2024

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
ARNAS	AT 069 013 24 0 0004	Polyclinique du Beaujolais / 120 ancienne route de Beaujeu	Réhabilitation et travaux d'aménagement d'une clinique
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	AT 069 019 24 0 0016	Les Chérubins - Tétine et Berlingot / 9 rue de l'Industrie	création de volume et travaux d'aménagement d'une micro crèche
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	AT 069 019 24 0 0019	Carrefour Market de Belleville / 8 avenue de Verdun	Travaux d'aménagement d'un magasin carrefour
BRIGNAIS	AT 069 027 24 0 0017	Chez'L / 44 rue du Général de Gaulle	Travaux d'aménagement au sein d'une boutique de pâtisserie
BRON	AT 069 029 24 0 0042	Restaurant "L'MOUR" / 51 rue Berty Albrecht	Création de volumes et travaux d'aménagement d'un restaurant (DD)
BRULLIOLES	AT 069 030 24 0 0001 PC 069 030 23 0 0010 M1	LE PLACE NEUVE / Chemin de la Cafette	Construction neuve et aménagement d'un terrain avec construction de Tiny House (DD) (MDL)

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
CALUIRE ET CUIRE	AT 069 034 24 0 0220 PC 069 034 24 0 0022	Résidence des Canuts / 22 rue Pasteur	Extension et aménagement de deux chambres supplémentaires dans un ehpad (Avis'AU O3M-851-8WK)
CHARLY	AT 069 046 24 0 0002	Crèche municipale des Tiloulous / 170 allée des peupliers	Création de volumes et travaux d'aménagement d'une crèche municipale
COLOMBIER SAUGNIEU	AT 069 299 24 P 0033	Aéroport de Lyon / Lyon Saint Exupéry Aéroport	Travaux d'aménagement de 2 coques vides à usage de pop up (éphémère) au sein de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry (DD) (Préfecture) - La notice d'accessibilité fait office de cahier des charges
CRAPONNE	AT 069 069 24 D 0011 PC 069 069 24 0 0011	IMC Craponne / 2 rue des Tourrais	Extension d'un restaurant et espace détente (Avis'AU K80-38N-JGO)
DARDILLY	AT 069 072 24 0 0015 PC 069 072 24 0 0020	CFA BTP Rhône / 4 place du Paisy	Construction neuve et création de volumes au sein d'un établissement d'enseignement (Avis'AU K80-ZD4-4RO) création d'un préau en toile tendu et divers aménagements intérieurs
ECULLY	AT 069 081 24 0 0020	Promod - CC Ecully Grand Ouest / Chemin Jean-Marie Vianney, centre commercial Ecully Grand Ouest	Modification de la façade et travaux d'aménagement d'une boutique de prêt à porter féminin (DD)
ECULLY	AT 069 081 24 0 0021	EHPAD Louise Thérèse / 10 avenue Edouard Payen	Travaux d'aménagement : agrandissement espace vie et déplacement sur hall d'une porte du bureau d'équipe qui devient un office (rdc), création vestiaire pour le personnel hommes (sous-sol), aménagement d'une infirmerie - local professionnel (R+1) (DD)
FRANCHEVILLE	AT 069 089 24 0 0012	Vitton Clop - CC Carrefour / 88 avenue du Chater	Travaux d'aménagement d'un magasin de vente de cigarettes électroniques
FRANCHEVILLE	AT 069 089 24 0 0014	Pizza Cosy Francheville / 35 avenue de la Table de Pierre	Création de volumes dans un restaurant
GENAY	AT 069 278 24 0 0004	ACTIPARK - RDC / 662 rue des Jonchères	Création de volumes et travaux d'aménagement dans des bureaux
GENAY	AT 069 278 24 0 0005	ACTIPARK - R+1 / 662 rue des Jonchères	Création de volumes et travaux d'aménagement dans des bureaux
GENAY	AT 069 278 24 0 0006	ACTIPARK - R+2 / 662 rue des Jonchères	Création de volumes et travaux d'aménagement dans des bureaux
GIVORS	AT 069 091 24 0 0013 PC 069 091 24 0 0019	5 cellules commerciales vides / 5 avenue Gagarine	Construction neuve de 5 coques commerciales à aménager (Avis'AU KRR-40M-1WK)
GIVORS	AT 069 091 24 0 0014	MAXIZOO / rue de la Paix	Travaux d'aménagement d'un magasin de vente d'accessoires et d'alimentation pour animaux

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
GIVORS	AT 069 091 24 0 0015 PC 069 091 24 0 0021	Locaux associatifs / 1 avenue Anatole France	Réhabilitation, création de volumes et travaux d'aménagement de locaux associatifs (Avis'AU KJQ-WWP-VWO)
GIVORS	AT 069 091 24 0 0016	Boutique Kayak - Centre commercial Givors les Deux Vallées / 2 rue de la Paix	Travaux d'aménagement d'un magasin de vente de vêtements
GLEIZE	AT 069 092 24 0 0003	Salle de fêtes polyvalente Joseph Remuet / Rue des peupliers	Travaux d'aménagement et remplacement du SSI
GRIGNY	AT 069 096 24 D 0012 PC 069 096 24 0 0012	Salle commune / 34 rue Pierre Sébard	Construction neuve, réhabilitation et extension d'une salle commune (Avis'AU L5E-GQ8-8MK)
LA TOUR DE SALVAGNY	AT 069 250 24 D 0010 PC 069 250 24 0 0010	Local commercial / 4 rue de la Mairie	Construction neuve d'un immeuble de logement comprenant un local commercial en RDC (Avis'AU L94-630-V5K)
LISSIEU	AT 069 117 24 0 0003	Ô Gourmandises / 105 rue Nationale	Travaux d'aménagement d'une boutique de pâtisserie (DD)
LYON 3	AT 069 123 24 3 0457	NORMAL / 17 rue du Docteur Bouchut	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité, extension, création de volumes et travaux d'aménagement d'une boutique d'articles de maison (DD)
LYON 7	AT 069 123 24 7 0469	Now Coworking Lyon / 31-33-35 rue de Marseille	Création de volumes dans une zone de coworking, de bureaux et de beauty room
LYON 7	AT 069 123 24 7 DD38 PC 069 387 21 0 0238 M3	Comoedia / 102 rue Pasteur	Création de volumes au sein d'un cinéma existant (DD) sans incidence sur l'accessibilité
MONTROTTIER	AT 069 139 24 0 0001 PC 069 139 24 0 0002	Cabinet dentaire / Rue des Usines	Construction neuve de 9 logements et d'un cabinet dentaire avec sous-sol (DD) MDL
OULLINS PIERRE BENITE	AT 069 149 24 0 0025	Vitton Clop / 120 grande Rue	Travaux d'aménagement d'un magasin de vente de cigarettes électroniques (DD)
OULLINS PIERRE BENITE	AT 069 149 24 0 0026	Cabinet de psychologie / 27 rue Saint Exupéry	Travaux d'aménagement d'un cabinet de psychologie (DD)
OULLINS PIERRE BENITE	AT 069 152 24 0 0008	Grand Frais / 19 chemin des Mûriers	Travaux d'aménagement au sein d'un magasin de vente de produits frais (DD)
RILLIEUX LA PAPE	AT 069 286 24 0 0019 PC 069 286 24 0 0022	Maison de santé pluriprofessionnelle Rillieux Village / 18 rue de la République	Extension d'une maison de santé (Avis'AU L0W-3Z4-WGL)

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
SAINT BONNET DE MURE	AT 069 287 24 0 0018	ATOL / 32 rue Pasteur	Création de volumes et travaux d'aménagement au sein d'un magasin de vente de lunettes et de test audio
SAINT BONNET DE MURE	AT 069 287 24 D 0003 PC 069 287 23 0 0003 M1	Groupe Scolaire Chat Perché / 2 allée des Chatelaines	Construction neuve, extension, modification du local vélo et modification de l'aménagement de la cour, changement des fenêtres et du mur rideau et mise en place de panneaux photovoltaïques (Avis/AU L7Z-53D-Y40) (CCEL)
SAINT BONNET DES BRUYERES	AT 069 182 24 0 0001 PC 069 182 24 0 0003	Salle des fêtes / 23 rue des écoles	Extension d'une salle des fêtes communale
SAINT FONS	AT 069 199 24 0 0004	Parc Carnot / 64 rue Carnot	Réhabilitation, création de volumes, modification de la façade, travaux d'aménagement et réaménagement d'un parc sportif en parc de loisirs et sportif avec transformation d'une tribune sportive en gradins pour le public
SAINT GENIS LAVAL	AT 069 204 24 P 0012	Jack & Jones - CC St Genis 2 / avenue Charles de Gaulle	Travaux d'aménagement et création de volumes d'un magasin de vêtements
SAINT GENIS LAVAL	AT 069 204 24 P 0013	KRYS / Centre Commercial Auchan Saint Genis 2 - Avenue Charles de Gaulle	Extension, création de volumes, travaux d'aménagement et réaménagement complet (locaux 11 A et 11 B)
SAINT GENIS LAVAL	AT 069 204 24 P 0014	KRYS / Centre Commercial Auchan Saint Genis 2 - Avenue Charles de Gaulle	Création de volumes et modification de cloisonnement pour cellules commerciales vides (L11/L11A/L11B/L11C)
SAINT GENIS LAVAL	AT 069 204 24 P 0015	KRYS / Centre Commercial Auchan Saint Genis 2 - Avenue Charles de Gaulle	Travaux d'aménagement provisoire pendant les travaux cellule principale
SAINT GENIS LAVAL	AT 069 204 24 P 0019	Hôpital Henry Gabrielle / 20 route de Vourles	Travaux d'aménagement d'une activité hospitalière
SAINT LAURENT DE MURE	AT 069 288 24 0 0020 PC 069 288 24 0 0010	Etablissement d'accueil de jeunes enfants / 7 rue des Docteurs Vacher	Réhabilitation, création de volumes et travaux d'aménagement d'un bâtiment aménagé en rez-de-chaussée avec transformation d'un restaurant scolaire en un établissement d'accueil de jeunes enfants (Avis/AU LZD-257-WJO)
SAINT PRIEST	AT 069 290 24 0 0042	CONFORAMA SAINT PRIEST / 211 route de Grenoble	Travaux d'aménagement et réaménagement intérieur du magasin (issue de secours, SSI, service après-vente)
SAINT PRIEST	AT 069 290 24 0 0047	Magasin Darty Saint Priest / 211 route de Grenoble	Travaux d'aménagement et réhabilitation de la surface de vente d'un magasin de vente d'électroménager et multimédia
SAINT PRIEST	AT 069 290 24 0 0048	Les p'tits Koellya / 20 rue des Etats-Unis	Travaux d'aménagement et installation d'une cloison amovible entre deux pièces d'une micro-crèche existante

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
SAINT PRIEST	AT 069 290 24 0 0049	CHEZ LINA ET LEO / 1 Rue Alice Guy Blaché	Création de volumes, travaux d'aménagement et réaménagement d'un restaurant existant
TARARE	AT 069 243 24 0 0014 PC 069 243 24 0 0020	Maison médicale / 2 rue Etienne Thomassin	Construction neuve d'une maison médicale (COR)
TARARE	AT 069 243 24 0 0015 PC 069 243 24 0 0021	Agence de Pompes Funèbres / 1 rue du Cimetière	Travaux d'aménagement d'une agence de pompes funèbres avec dérogation (COR)
TASSIN LA DEMI LUNE	AT 069 244 24 0 0023	Ehpad DETHEL / 48 rue du professeur Deperet	Travaux d'aménagement d'une unité de 11 chambre au sein de l'Ehpad Dethel sur une niveau (DD)
THIZY LES BOURGS	AT 069 248 24 0 0010	LE COLLECTIF DES LUNETIERS / Centre commercial Intermarché le bois Brochet	Travaux d'aménagement d'une boutique opticien
VAULX EN VELIN	AT 069 256 24 S 0052	Groupe scolaire Pierre et Marie Curie élémentaire / 23 route de Genas	Travaux d'aménagement et travaux de cloisonnement du rez-de-chaussée et du 1er étage du bâtiment élémentaire du groupe scolaire.
VAULX EN VELIN	AT 069 256 24 S 0055	Vitton Clop - CC Leclerc / 236 Avenue Franklin Roosevelt - Centre commercial 7 chemins	Travaux d'aménagement d'un magasin de vente de cigarettes électroniques
VAULX EN VELIN	AT 069 256 24 S 0056	Mairie de Vaulx en Velin / place de la Nation	Création de volumes, travaux d'aménagement et réaménagement du 1er étage de l'hôtel de ville dans des volumes déjà existants.
VENISSIEUX	AT 069 259 24 0 0008 PC 069 259 24 0 0002	SCI SAJID / 11 rue Pierre Timbaud	Extension d'un entrepôt (non ouvert au public) et construction neuve d'un restaurant (Avis'AU L29-J22-0MK)
VENISSIEUX	AT 069 259 24 0 0011 PC 069 259 24 0 0029	Stade du Rhône / 50 rue du Clos Verger	Construction neuve d'un bureau des juges (Avis'AU L6-6QR-EPL)
VENISSIEUX	AT 069 259 24 2 0032	SCI Dentistes Croizat / 34 boulevard Laurent Gérin	Création de volumes au sein d'un cabinet dentaire
VENISSIEUX	AT 069 259 24 2 0034	Lycée Marcel Sembat / 20 boulevard Marcel Sembat	Création de volumes et travaux d'aménagement d'un établissement d'enseignement
VILLE SUR JARNIOUX	AT 069 265 24 D 0003 PC 069 265 24 0 0003	Restaurant scolaire / 55 route de Jarnioux	Extension d'un restaurant scolaire (Avis'AU KJQ-R3Q-VPO)
VILLE SUR JARNIOUX	AT 069 265 24 D 0004 PC 069 265 24 0 0004	Maison rurale de santé pluridisciplinaire / 36 rue de la Gare	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité, création de volumes, et travaux d'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire (Avis'AU KN0-W0P-7VK)

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le

ID : 069-216900910-20241008-AR2024_555-AR



COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0049 PC 069 264 24 0 0015	Marché couvert / place du 11 novembre 1918	Réhabilitation et travaux d'aménagement accès et intérieur du marché couvert (DD)
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0051 PC 069 264 24 0 0026	Cellule bâtiment B - Locaux administratifs / 400-420-452 rue Paul Claudel	Construction neuve d'une cellule de locaux administratifs (DD)
VILLEFRANCHE SUR SAONE	AT 069 264 24 0 0053	Brico dépôt / rue François Meunier Vial	Travaux d'aménagement d'un Brico Dépôt
VILLIE MORGON	AT 069 267 24 0 0002	Château de Frontcenne / Rue du château de Fontcenne	Travaux d'aménagement et amélioration de l'acoustiquement, réfection électrique, réfection des sanitaires
VILLIE MORGON	AT 069 267 24 0 0003	Salle de fêtes polyvalente Joseph Remuet / Rue des peupliers	Travaux d'aménagement et remplacement du SSI

REGLES RELATIVES A LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DANS LES ERP DE 5^{ème} CATEGORIE SANS LOCAUX A SOMMEIL

Au vu des éléments constitutifs du dossier transmis, il ressort que l'établissement est classé en 5^{ème} catégorie sans locaux à sommeil.

A ce titre, la délivrance du permis de construire ou de l'autorisation de travaux, en application de l'article R 123-14 du code de la construction et de l'habitation (C.C.H.) n'ont pas à être précédées de la consultation de la commission de sécurité.

Toutefois, en application du code de la construction et de l'habitation (R 123-3), les constructeurs, propriétaires et exploitants sont tenus, tant au moment de la construction qu'au cours de l'exploitation, de respecter les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes. Ils devront particulièrement respecter les articles PE 1 à PE 27 de l'arrêté du 22 juin 1990 modifié relatif au règlement de sécurité dans les établissements recevant du public de 5^{ème} catégorie.

1) Textes de références réglementaires

- Code de l'urbanisme
- Code de la Construction et de l'Habitation
- Arrêté du 25 juin 1980 relatif au règlement de sécurité dans les établissements recevant du public
- Arrêté du 22 juin 1990 relatif au règlement de sécurité dans les établissements recevant du public de 5^{ème} catégorie
- Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité
- Arrêté préfectoral du 17 février 2017 portant règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie

2) Desserte et défense incendie des constructions soumises à permis de construire

les établissements doivent être facilement accessibles, de l'extérieur, aux services de secours et de lutte contre l'incendie. Si le plancher bas de l'édifice le plus élevé est situé à plus de huit mètres du niveau d'accès des sapeurs-pompiers, l'établissement doit avoir une façade comportant des baies accessibles aux échelles aériennes (articles R 123-4 et PE 7) ;

les établissements doivent être isolés de tous bâtiments ou locaux, occupés par des tiers, par des murs et des planchers coupe feu de degré 1 heure ; les portes d'intercommunication peuvent être aménagées sous réserve d'être coupe-feu de degré 1/2 heure et munies de ferme portes (article PE 6) ;

la défense extérieure contre l'incendie doit être conforme à la grille de couverture établie au 1.4 du règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie. Le règlement est disponible en téléchargement gratuit en suivant le lien ci après - <http://www.sdmis.fr/documentation.html> -

* Consulter, en cas de difficulté, le service départemental-métropolitain d'incendie et de secours :

Direction de la prévention et de l'organisation des secours

Groupeement prévention des risques (GPREV)

17 rue Rabelais

69421 LYON CEDEX 03 - Fax : 04 72 60 59 67

gprev@sdmis.fr

3) Prescriptions à rappeler systématiquement lors de toute réponse à un dossier d'aménagement

les voies en impasse supérieures à 60 m de long doivent être aménagées dans leur partie terminale, de manière à permettre le retournement du véhicule de lutte contre l'incendie ;

les adresses des constructions doivent correspondre à celles relatives à l'accès des secours. A ce titre, la numérotation doit être visible depuis la voie publique ou privée, pour faciliter l'intervention des services de secours.

4) Procédure à suivre en matière de ressources hydrauliques

Le service hydraulique du SDIS doit être systématiquement informé de l'implantation des points d'eau incendie ainsi que de la réception des éventuelles colonnes sèches pour la mise à jour des plans de secours.

S'adresser au : Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

Direction de la prévention et de l'organisation des secours

Bureau défense extérieure contre l'incendie (BDECI)

17 rue Rabelais

69421 LYON CEDEX 03- Fax : 04 72 60 50 77

bdeci@sdmis.fr

